34e ANNÉE N° 128 — 5 Centimes — SAMEDI 17 NOVEMBRE 1894

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre **50 centimes** *à chaque demande de changement d'adresse*

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des **Annonces légales et judiciaires** *de tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

Cahors, le 17 Novembre

L'Intervention des puissances

Les Chinois ont joué de malheur dans l'affaire de Corée, dont les conséquences tournent de plus en plus à leur désavantage. Confiants dans l'immensité de leur territoire et le nombre considérable de leurs troupes, ils s'étaient dit, sans doute, qu'ils pouvaient sans danger se mesurer avec le Japon et qu'ils n'en feraient qu'une bouchée. Les évènements n'ont pas tardé à leur prouver qu'ils se trompaient.

Après avoir infligé plusieurs défaites au Céleste Empire, voici que les Japonais continuent à avancer vers Pékin. Non seulement cette marche en avant produit un vif émoi dans la capitale de la Chine, mais encore chez certains gouvernements Européens qui se préoccupent beaucoup de ce qui se passe dans l'Extrême-Orient, parce qu'ils y ont des intérêts importants à protéger.

L'Angleterre, entre autres, depuis le commencement des hostilités, a suivi, d'un œil attentif les péripéties de la lutte, et lorsqu'elle a vu que le sort des batailles se prononçait contre la Chine, elle a parlé de la nécessité d'intervenir pour faire cesser la guerre. Lord Rosebery a même pris l'initiative d'une action commune diplomatique des puissances européennes dans l'Extrême-Orient.

Mais cette tentative a échoué.

Aujourd'hui, c'est la Chine, apeurée et déçue dans ses espérances, qui vient solliciter une intervention des puissances.

Il est facile de réclamer une intervention. On peut même croire que le Japon, quoique victorieux, consentira à suspendre les hostilités, car on saurait bien l'y contraindre au besoin ; mais la difficulté, c'est de se mettre d'accord.

La Chine vient de prouver au monde qu'elle est dans un état de décomposition tel, qu'il n'est guère possible qu'elle reprenne un nouvel essor. On la considère comme une proie dont on pourra, à bref délai, arracher quelque lambeau et se l'approprier. Elle a cela de commun avec la Turquie.

Chacun, comme de raison, aspire à avoir la plus grosse part, surtout l'Angleterre, qui se considère volontiers comme bénéficiant d'une sorte de main-mise sur l'Empire du Milieu.

Sans doute, les grandes puissances européennes ont des intérêts considérables dans l'Extrême-Orient, mais elles ne sont pas seules ; les Etats-Unis d'Amérique y occupent aussi une grande place ; ils ont d'importantes relations commerciales avec la Chine, le Japon, etc. ; par conséquent, ils ont également le droit, le cas échéant, d'intervenir et de défendre leurs intérêts.

On voit que la situation est compliquée et que l'intervention demandée par la Chine n'est pas précisément aussi facile qu'on serait tenté de le croire.

Ce qui, jusqu'à ce jour, a sauvé la Turquie d'un démembrement que l'on considérait depuis si longtemps comme inévitable, pourrait bien aussi préserver longtemps la Chine d'un démembrement que l'on croit prochain.

Les puissances européennes, quoi qu'elles fassent, parviendront difficilement à se mettre d'accord sur la question chinoise, parce qu'elles ont dans l'Extrême-Orient des intérêts divergents et que chacune d'elles aspire à s'emparer de la plus grosse part au détriment de ses voisins.

Les anglais, cela ne saurait faire doute pour personne, ne tendent qu'à agrandir leurs possessions aux dépens de tout le monde ; ils convoitent la part du lion avec d'autant plus d'avidité qu'ils se donnent depuis longtemps des airs de protecteurs des chinois, ce qui ne les empêche pas de les dépouiller quand l'occasion se présente.

La Russie, elle aussi, caresse le secret espoir de reculer de ce côté les bornes de son vaste empire asiatique ; elle ne demanderait pas mieux, par exemple, que d'occuper une des rades de la Corée, dut, la jalouse Albion, montrer les dents.

Il n'est pas jusqu'aux Allemands qui ne rêvent de se créer, de ce côté un pied-à-terre. On sait que depuis 1870, nos voisins d'au delà du Rhin sont piqués de la tarentule de posséder un empire colonial capable de faire échec à celui de l'Angleterre. Ils se sont déjà installés sur les côtes africaines et ils ne demanderaient certainement pas mieux que de s'approprier un lambeau des vastes côtes du Céleste Empire.

Les Etats-Unis d'Amérique, eux aussi, réclameraient leur part du gâteau.

N'avions-nous pas raison de dire que s'il était facile aux grandes puissances de forcer le Japon à accorder un armistice, il leur était beaucoup moins aisé de se mettre d'accord entre elles pour résoudre la question chinoise. Non seulement elles se trouveraient en présence d'influences opposées qu'il serait impossible de concilier, mais le Japon, victorieux, aurait le droit d'émettre des prétentions et de poser ses conditions. C'est un fait nouveau que l'entrée en scène de cette nation de race jaune qui se révèle tout à coup comme un peuple animé de l'esprit guerrier et organisé à l'européenne.

Qui sait, si sous l'influence de ses vainqueurs, la Chine ne subira pas un jour une transformation analogue ?

Ce jour-là, la vieille Europe aura tout à redouter de l'Asie régénérée et modernisée.

J. QUERCYTAIN

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 15 novembre 1894

La séance s'ouvre par un très violent incident entre M. Laroche-Joubert, le célèbre fabricant de papier d'Angoulême et les socialistes Dejeante et Fabérot.

Ceux-ci ayant prétendu, à la séance précédente, que chez M. Laroche-Joubert on ne gagnait que 40 centimes par jour. Celui-ci est monté à la tribune et a apostrophé ses calomniateurs de main de maître.

Une proposition Chauvin, tendant à accorder des secours aux marins et à leurs familles victimes des dernières tempêtes, donne lieu à une assez longue discussion à laquelle prennent part MM. Barthou, Delpuech, Chauvin, etc., est repoussée pour cause d'insuffisance de crédits et de fonds.

Puis vient l'interpellation de Lamendin, sur les mesures à prendre pour améliorer le sort des grévistes du Pas-de-Calais.

M. Lamendin demande au gouvernement d'assurer leur rembauchage par les diverses compagnies.

M. Barthou, ministre des travaux publics, interpellé, déclare qu'il n'a aucune action sur elles et qu'il a d'ailleurs fait le possible, sans succès, il demande le rejet de la proposition et l'adoption de l'ordre du jour pur et simple qui est adopté.

Une autre proposition de M. Basly, dans le même sens, est repoussée par 372 voix contre 132.

AU SÉNAT

Le Sénat est toujours dans les mélasses étrangères. Le gouvernement, par l'organe de M. Viger, ministre de l'agriculture, demande le relèvement des droits sur ces produits et l'obtient par 178 voix contre 53.

INFORMATIONS

Les attaques contre M. Casimir-Périer

Le groupe de concentration républicaine, a chargé son bureau de se rendre chez le président de la République, pour lui transmettre les protestations du groupe contre les attaques dont sa personne est l'objet.

M. Casimir-Périer chez les étudiants

M. le Président de la République s'est rendu, ces jours derniers, à l'invitation de l'Association des étudiants le Paris.

La réception a été enthousiaste. Voici en quels termes M. Casimir-Périer a répondu à l'allocution du président de l'Association :

Ne me remerciez pas, mon cher président. L'accueil que j'ai reçu, le discours que je viens d'entendre, sont une récompense que je n'ai même pas méritée. Vous avez parlé des sentiments de la jeunesse des écoles, de votre amour désintéressé de la science, de votre ardente passion pour la démocratie laborieuse ; vous avez exprimé des

---

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 8

MISÉ FERÉOL

Par JACQUES VINCENT

VII

— J'ai passé la journée d'hier à la Tour, dit Pierre.

— Oui, je m'en suis douté. Albine vient de partir à l'instant pour aller voir Claire.

— Bah !

— Elle ne rentrera que ce soir. C'est toi qui la remplaceras. Hâle la Louisoun pour qu'elle nous fasse à déjeuner.

Pierre, au fait des choses du ménage, alla chercher la servante, qui demeurait auprès de l'église.

Le repas fut bientôt préparé. Il se mit à table en face du capitaine, à la place d'Albine, dont l'absence le laissait tout déconfit. Il ne la verrait pas encore ce jour-là, et il sentait un grand vide, comme une impression d'ennui, presque de tristesse.

Les relations les plus amicales se nouèrent bientôt avec les hôtes de la Tour. Toute la famille, y compris Claire, avait visité le mas. L'affaire de la vente faisant les frais de ces allées et venues, Pierre en arrivait à croire qu'il s'était hâté de supposer qu'on lui jetait la fille à la tête. Rassuré sur ce point délicat, il ne se pressait pas de conclure le marché.

— On s'habitue à tout, pensait-il en matière d'excuse, et d'ailleurs, achever de croquer ma fortune à Paris, j'y reviendrai assez tôt.

La vérité, c'est que toute sa vie, maintenant, était aux Saintes. Quoique charmante, Claire ne le distrayait pas de l'image d'Albine. Pour lui, Mlle Rémondi était une gentille pensionnaire déjà dressée aux allures mondaines, ayant ce babil aimable, cette assurance élégante des filles élevées à bonne école. Ces filles-là, il les connaissait. Il savait comment elles valsent, de quels mouvements elles font bouffer leurs cheveux, de quels gestes elles manient leur éventail. En Misé Feréol, au contraire, tout était neuf, étrange, irritant : c'était la femme inconnue, ignorée, qui éveille toutes les curiosités, avive toutes les ardeurs. En lui parlant, elle attachait sur lui son grand regard noyé sous de longues paupières, et dont les lueurs provocantes contrastaient si étrangement avec la froideur tranquille de ses paroles. A chaque entrevue, il sentait croître la fougue de ses sens. Par instants, des envies folles le prenaient de baiser ces beaux cheveux noirs, de saisir cette jolie main un peu hâlée, pour y coller ses lèvres. Il se demandait quelles pensées cette sauvage superbe étouffait sous ses attitudes de sphinx, sous sa froideur presque hautaine. Il se disait qu'une étincelle ferait éclater quelque jour ce volcan ; un incendie devait couver sous cette neige.

Les chaleurs commençant à se faire sentir, souvent, dans l'après-midi, Pierre et Albine emmenaient le capitaine sur la grève. Sans port, sans abri, la plage solitaire des Saintes-Maries n'est même pas troublée par les pêcheurs. L'horizon est immense, limpide ; l'eau se détache en vigueur sur la teinte claire et lumineuse du ciel. A l'ombre des dunes, où végètent quelques touffes d'*agane*, on passerait des heures sans se lasser de cette monotonie grandiose, de ce long murmure qui vient du large, de cette coloration éblouissante.

Pierre s'asseyait aux pieds de la jeune fille. Parfois, s'arrêtant court au milieu de l'entretien, le bruit sourd des vagues bleues, roulant sur le sable pailleté de mica, le berçait dans quelque étrange rêverie. Si le capitaine l'interrogeait tout à coup, il semblait s'éveiller, et c'était l'occasion d'un accès de gaieté.

Dans les choses d'amour, la prévoyance n'a jamais eu sa part, et il est entendu que le cœur a toujours ouvertement rompu avec la raison. En ses transports les plus extravagants, la pensée de faire d'Albine sa femme ne lui fût jamais venue. Les préjugés de son éducation, ses idées sur le monde, tout le détournait d'une de ces folies du cœur qui enflamment certaines imaginations généreuses et séduisent quelques âmes sages. D'un autre côté, en dépit de ce respect de l'hospitalité, que les amants s'excusent si facilement de violer, le caractère de misé Feréol suffisait à la protéger contre toute tentative. Elle n'était pas de celles qu'on surprend et qu'un moment de faiblesse livre sans défense. Il n'entrevoyait aucun but : il aimait !

VIII

Un jour enfin il se trahit. Seuls tous deux dans le salon de la maisonette, leur causerie avait roulé sur les Rémondi. Pierre s'étant moqué avec beaucoup de verve du savonnier et de la savonnière :

— Vous êtes méchant, Pierre, dit misé Feréol, ne pouvant toutefois s'empêcher de sourire.

— Ma foi ! vous avouerez que leur prétention n'engage pas à l'indulgence.

— Ce sont de braves gens ; c'est tout ce que je sais apprécier. Une paysanne comme moi ne s'entend guère aux façons, ni au beau langage.

— Vous êtes trop modeste ; je ne sais pas au monde une femme qui ne fût fière de vous ressembler. Il y a en vous quelque chose d'indéfinissable dont on est forcé de subir le charme...

— Il n'y a en moi, interrompit-elle, qu'une vive affection pour mon père et le courage dans la vie qui nous est un devoir à tous.

Après un silence :

— Décidément, reprit-il, je sens que quoi que je dise ou que je fasse, je vous suis insupportable.

— Quelle idée !

Il eut un geste de dépit.

— Et d'ailleurs que vous importe ?

— Vous êtes dans un mauvais jour, dit-elle en souriant.

— Non, je songe seulement que vous ne me comprenez pas, répliqua-t-il d'un ton presque amer.

Elle ne répondit rien. Pendant quelques minutes, il la contempla, envahi par ce trouble qu'il avait tant de peine à dominer près d'elle. Puis d'une voix basse et émue :

— J'en suis arrivé à ne plus vivre qu'avec une pensée, murmura-t-il, une seule. Je sens que ma volonté, ma raison, ne me protègent plus. J'ai oublié pourquoi je suis venu ! je ne songe plus à

idées si généreuses et si nobles, que je partirai d'ici heureux d'avoir été votre hôte et fier de vous.

Après vingt ans de vie publique, je revendique le droit d'affirmer mon dévouement à toutes les causes qui vous sont chères. Il me semble que vous m'avez permis de lire l'avenir au fond de votre âme ; et en face de tous ces jeunes hommes qui vous applaudissent et vous comprennent, quelle joie j'éprouve à sentir plus forte ma confiance dans les destinées de la France, la plus ambitieuse de toutes mes espérances pour elle !

Vous avez dit qu'en acceptant au profit de votre association le concours de toutes les bonnes volontés, vous ne pensiez pas aliéner votre liberté, ni vous mettre des chaînes. Vous m'autorisez à solliciter comme un honneur pour moi, mon inscription sur votre liste d'adhérents, à titre de membre fondateur. Vous ne serez pas par là sous la férule de cet affreux despote qui s'appelle le président de la République, vous lui aurez permis d'attester qu'il est des vôtres.

Oui, je suis des vôtres, parce que j'ai trouvé dans cette maison tout ce qui réchauffe le cœur et tout ce qui élève l'esprit. Vous y créez par l'association et par la fraternité des liens indissolubles de reconnaissance et d'amitié, vous y remuez toutes les idées qui sont l'honneur de l'humanité, et c'est votre ambition d'ajouter encore de nouvelles richesses à notre patrimoine de lumières et de science.

J'espère qu'il me sera donné de vous prouver ma sympathie mieux encore que par des paroles. Recevez mon cher président, recevez toutes mes cordiales félicitations, et soyez assuré que tout ce que j'ai vu, tout ce que j'ai entendu, me laissera le plus durable et le plus réconfortant souvenir.

Des bravos répétés et des cris de : Vive le Président de la République ! ont accueilli cette remarquable harangue.

Funérailles du Tzar

Saint-Pétersbourg, 15 novembre, soir.

Les funérailles d'Alexandre III sont définitivement fixées à lundi prochain 19 novembre.

Paris, 17 novembre.

En même temps qu'elles auront lieu à Saint-Pétersbourg, une grande cérémonie funèbre sera célébrée à l'église russe de la rue Daru, à Paris. Le gouvernement a pris des mesures pour que cette cérémonie ait un caractère de grande solennité.

Le président de la République y assistera et s'y rendra accompagné par une escorte sur tout le parcours de l'Elysée à la rue Daru. Il sera reçu au seuil de l'église par M. Nicolas de Giers, chargé d'affaires en l'absence de M. de Mohrenheim.

Les présidents des Chambres, les ministres, les membres du corps diplomatique, les représentants de tous les corps de l'Etat, cours et tribunaux, Faculté, etc., assisteront également à la cérémonie.

La réforme de l'impôt

Sur la demande de M. Crémieux, député du Gard, une des sous-commissions de la commission chargée de procéder à l'étude de la réforme générale des impôts, a résolu de prendre pour base de ses travaux la proposition de MM. Cavaignac et Doumer, tendant à établir un impôt qui frapperait non pas les revenus par catégories, mais le revenu global de chaque contribuable.

Il faut, a dit M. Crémieux, par l'étude de l'impôt global sur le revenu, préparer une expérience modeste. Cette proposition a pour but de modifier trois de nos contributions directes : l'impôt personnel et mobilier, l'impôt des portes et fenêtres et l'impôt foncier.

Une nouvelle loi pénale

La Chambre des députés vient d'adopter sans discussion la proposition de loi suivante, déjà votée par le Sénat, et qui intéresse les commerçants :

« Art. 1er. — Seront punis d'un emprisonnement d'un an au moins et de cinq ans au plus, et d'une amende de 16 fr. au moins et de 3,000 fr. au plus, sans préjudice de dommages, s'il y a lieu :

« 1° Ceux qui auront apposé ou fait apposer frauduleusement un nom usurpé sur une œuvre de peinture, de sculpture, de dessin, de gravure ou de musique ;

« 2° Ceux qui, sur les mêmes œuvres, auront frauduleusement, et dans le but de tromper l'acheteur sur la personnalité de l'auteur, imité sa signature ou un signe adopté par lui.

« Art. 2. — Les mêmes peines seront applicables à tout marchand ou commissionnaire qui aura sciemment recellé, mis en vente ou en circulation les objets revêtus de ces noms, signatures ou signes.

« Art. 3. — Les objets délictueux seront confisqués et remis au plaignant ou détruits sur son refus de les recevoir.

« Art 4. — La présente loi est applicable aux œuvres non tombées dans le domaine public, sans préjudice pour les autres de l'application de l'article 423 du code pénal.

A la frontière italienne

On annonce qu'un député de l'Isère questionnera le ministre de la guerre sur la réduction des troupes à la frontière italienne.

Bruxelles

Paris, 15 novembre.

L'ouverture de la première session de la nouvelle législature a été marquée par quelques incidents. Les nouveaux députés socialistes sont arrivés en corps à la Chambre, escortés par une foule compacte, qui les acclamait en chantant la *Marseillaise* et la *Carmagnole*.

Sur les escaliers de la Chambre, M. Demblon, député socialiste de Liège, a crié à la foule : « Vive la révolution sociale ! »

A la Chambre, pendant la lecture, par le premier ministre, de la déclaration concernant la mort du Tzar, les députés socialistes sont restés assis avec ostentation, tandis que toute la Chambre était debout.

Au Sénat, pendant la lecture de la même déclaration, un sénateur socialiste a protesté.

A la sortie de la Chambre, de nouvelles manifestations ont accueilli les députés socialistes.

Député et soldat

M. Mirman s'est présenté au fort de Vincennes, où il devait rejoindre son bataillon.

Son arrivée n'a provoqué aucun incident.

M. Mirman a reçu une partie de son équipement et a passé la visite. Il a été reconnu bon pour le service.

Les Préfets maritimes

Note Havas :

Un journal du matin a publié une dépêche de Toulon annonçant que les préfets maritimes, appelés à Paris, y auraient été convoqués pour se concerter avec les membres supérieurs de la guerre sur les moyens de dissiper le danger provenant de certaines divulgations graves qui auraient été faites relativement à la défense des côtes, à une puissance étrangère.

Cette assertion est sans fondement.

Le taux légal

Le gouvernement est résolu à accepter l'abaissement du taux légal de l'intérêt à 3 pour cent en matière civile, et 4 pour cent en matière commerciale.

Le traître Dreyfus

Le *Journal* annonce que l'instruction de l'affaire Dreyfus touche à sa fin :

L'accusé, dit notre confrère, depuis deux jours n'a plus été interrogé par le commandant rapporteur, et son dossier, incessamment, aujourd'hui peut-être, sera transmis au gouverneur de Paris, Si le général Saussier signe, aujourd'hui l'ordre de mise en jugement, le 1er conseil de guerre se réunira avant la fin de la semaine — peut-être même demain — et, au plus tard, au commencement de la semaine prochaine.

Il est possible, cependant, que la comparution du capitaine Dreyfus soit retardée de quelques jours, dans le cas où son avocat demanderait un délai pour l'étude des pièces de la procédure.

D'autre part, on lit dans le *Radical* :

On a dit que le dossier de cette triste affaire Dreyfus serait transmis ces jours-ci au gouverneur militaire de Paris.

Nous pouvons affirmer que l'instruction n'est pas close ; il se pourrait même qu'elle se prolongeât plus qu'on ne pensait.

Depuis quelques jours, on cherche à amoindrir cette affaire.

Et pourtant, il paraîtrait qu'elle est encore plus énorme, plus bourrée de scandales que l'on ne croyait tout d'abord.

On parle de nouvelles arrestations.

M. Cochefert, chef de la sûreté, aurait reçu de nouveaux ordres.

Le capitaine Dreyfus aurait des complices !

Des femmes du monde, et du meilleur, auraient tenu un rôle dans cette terrible intrigue qui va se dénouer devant le conseil de guerre.

On dit que c'est dans un salon français que le capitaine s'est fait *amorcer*.

C'est, paraît-il, de Berlin que sont parties les premières révélations.

Un haut personnage étranger aurait prêté sans le vouloir, naïvement, son concours gratuit au traître.

Espionnage

Les journaux annoncent la découverte d'une nouvelle affaire d'espionnage.

Trois individus ont été arrêtés ; deux sont allemands, nommés Shanbeck et Voncassel ; ce sont probablement des officiers.

Le troisième est nommé D... Français.

Des perquisitions auraient fait découvrir des preuves du crime d'espionnage chez Voncassel.

Les espions ont été écroués à Mazas ; d'autres arrestations sont imminentes.

Le chant de guerre japonais

Le Japon manquait de chants de guerre, à ce qu'il paraît, car le prince Arisugawa, prince de la maison impériale, vient d'en commander toute une collection à un poète, M. Yokoi Tadanao.

Voici l'un de ces hymnes belliqueux :

« Frappons, châtions les soldats chinois. Ce sont des couards. Ils défendent le gouvernement de la Chine, qui repousse l'honorable amitié de notre empire et se révolte contre lui. Leurs armées sont grandes par le nombre, mais ne sont en réalité que des cohues indisciplinées. Leurs armes paraissent belles, mais elles sont aussi inutiles que de belles femmes dans un tableau. Les navires de guerre de la Chine ont été détruits à la bataille de Hoto ; à la bataille de Sitkwan, ses troupes ont été mises en déroute. Avec des navires aussi fragiles, des troupes aussi lâches, comment nous résisteraient-ils, bien que leur nombre se chiffre par millions ? Frappons, châtions la Chine.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

Lycée Gambetta

Voici le nom des élèves admissibles aux épreuves orales de baccalauréat ès-lettre, 1re partie. Rhétorique :

MM. Bétille, Couderc, Lacoste, Vialard.

Le « Crédit du Lot »

On sait que le tribunal correctionnel de Cahors avait renvoyé des fins de la poursuite, sous le bénéfice de la prescripion qu'ils invoquaient, les prévenus dans l'affaire du *Crédit du Lot*.

Le ministère public ayant fait appel de ce jugement, la Cour d'Agen vient de l'infirmer. Puis, usant de son droit d'évocation, elle retient l'affaire pour l'examiner dans son audience du 12 décembre et lui donner telle autre solution que la Cour jugera équitable.

Conseils municipaux

Les conseils municipaux du département tiennent en ce moment leur session de novembre. Ils devront nommer les délégués chargés de la révision des listes électorales, établir la liste des propriétaires fonciers proposés comme répartiteurs, et délibérer sur l'emploi des ressources inscrites au budget des chemins vicinaux.

Les Cantonniers

Près de deux cents députés viennent de déposer une série d'amendements au budget des travaux publics tendant à effectuer un versement total de 496,956 francs à la caisse des retraites pour la vieillesse en faveur des cantonniers.

Il pourrait être pourvu à l'augmentation des crédits demandés au moyen d'un prélèvement égal sur le produit des droits à percevoir sur les successions des étrangers décédés en France, à défaut des ressources obtenues par des diminutions de crédits sur divers chapitres du Ministère des Travaux publics.

Le Conseil des vétérinaires

Le Conseil des vétérinaires de France a adopté la création d'une Caisse générale des épizooties pour toute la France, que l'on pourvoira au moyen d'une taxe fixe perçue à l'abattage de chaque animal.

---

m'éloigner. Rien ne m'intéresse en dehors d'ici. J'ai des bonheurs insensés et d'épouvantables tortures. Je suis las de lutter, Albine ; vos dédains sont trop cruels.

Misé Feréol ne s'était pas départie de son calme indifférent. Par instants seulement, ses sourcils s'étaient légèrement rapprochés. Les yeux sur son ouvrage, elle n'avait pas tenté d'interrompre cette tirade dont chaque parole était un aveu. Avait-elle peur de cette fougue ? Pierre n'en pût rien deviner. Ne comprenait-elle donc pas qu'il s'agissait d'elle, qu'elle était adorée éperdûment, follement, que la passion, si difficilement contenue, débordait soudain du cœur et des lèvres ? Ou bien redoutait-elle une déclaration plus directe ? Tout à coup, elle se leva, et d'un ton glacé :

— La ménagère vous renvoie, dit-elle ; j'ai mes provisions à faire au village.

A demi étourdi, il marcha auprès d'elle jusqu'à la porte. Là, sans rien ajouter, elle s'enfuit précipitamment.

Effrayé de l'aveu qu'il avait osé, Pierre cherchait à deviner sous quelle impression Albine l'avait quitté. N'avait-il pas tout perdu en se dévoilant ? Ce soir-là, il devait dîner à la Tour. Il envoya un mot d'excuse et s'enferma seul chez lui.

Il songeait. Nos propres sentiments semblent colorer les objets qui nous environnent comme d'un reflet de nous-même. Le salon du grand-père avait cette harmonie paisible qui dénonce un bonheur calme, ce je ne sais quel ensemble où tout le confort est tout intime, où l'on se sent chez soi, au milieu des siens. Dans un grand cadre, une peinture naïve représentait l'aïeule, sa coiffe arlésienne crânement posée, son œil noir largement ouvert. Elle avait été belle et aimée. Dans un coin, sa table à ouvrage, où quelque tricot inachevé avait été précieusement gardé, un coffret à son chiffre, un nœud de ruban, un trophée d'armes, une carte géographique que la main d'Elie Bodin avait couverte de signes, des étagères garnies de petits navires modèles, la bibliothèque sainement choisie. De tout cela s'échappait un parfum d'amour et de quiétude. Pierre remontait dans le passé, évoquant les longues années vécues là par les vieux époux. Et l'image de misé Feréol flottait devant ses yeux, tantôt chaste vision qui imposait tous les respects, tantôt ombre irritante qui le rendait fou de désirs.

Il se demandait qu'elle avait été sa pensée en l'écoutant, quels mouvements avaient agité son cœur. Effrayée de ses ardeurs et de ses flammes, quelle lueur avait éclairé soudain sa jeunesse, endormie dans ses innocences d'enfant ? Il eut voulu voler près d'elle, l'interroger, lui apprendre tout ce qu'elle ignorait d'elle-même. Mais non, muette, insensible, rien n'avait ému sa placidité indifférente. Dès le premier jour, elle l'avait pris pour un garçon sans caractère et sans raison. C'est là un de ces jugements qu'une femme ne révoque pas.

Le lendemain, comme d'ordinaire, il se rendit aux Saintes. Une sorte de dépit se mêlait à son impatience de la revoir. Cette paysanne, cette ignorante du monde, s'était emparée de sa vie.

Quand il arriva, le capitaine était seul dans le jardinet, occupé à raccomoder un filet. On parla de la pêche, du vent, de mille riens, le temps passait.

— Albine est donc sortie ? demanda Pierre.

— Non elle était ici tout à l'heure... Quelque affaire de ménage, sans doute.

En vain Pierre prolongea sa visite ; il lui fallut se retirer sans l'avoir aperçue.

Le jour suivant, dès le matin, il était chez les Feréol. Il y resta jusqu'au soir. Elle ne parut pas. L'intention était évidente : elle le fuyait.

La coquetterie la plus exercée n'eût su inventer un moyen plus habile que cette retraite soudaine pour exalter jusqu'au délire la passion bouillante et affolée de Pierre, devenu un véritable martyr. Avec une persévérance entêtée, chaque après-midi, il partait pour les Saintes, saisi d'un espoir secret. Elle ne paraissait pas. C'était une épreuve peut-être, un hasard ; il est parfois de si étranges coïncidences. Son cœur battait plus fort quand il arrivait à la maison. Le capitaine était seul. Allait-elle venir ? Palpitant, distrait, il écoutait. Le temps ; attristé, irrité, il cherchait à prendre congé sans se trahir ; mais une fois sur la route, la colère l'étreignait ; il s'y abandonnait, maudissant sa folie, accusant l'ingrate de se jouer de lui, se moquant de cette poursuite bête, sans but. Puis, quand il avait recouvré quelque calme, l'amour-propre suscitait comme une fausse honte de se laisser vaincre dans cette lutte où elle semblait garder tout l'avantage. Il se devait à lui-même de lui marquer à son tour quelque indifférence. Satisfait de cette excuse, qui cachait un désir ardent, il s'abandonnait à une pensée tenace de la revoir, s'aveuglant de bonne foi sur sa passion, qui s'enracinait de plus en plus profondément.

Une semaine s'était écoulée dans ces déceptions et ces dépits, quand, une après-midi, Pierre trouva misé Feréol auprès de son père. A sa vue, elle se leva, rougissante, lui fit un imperceptible signe et sortit en emportant son ouvrage. Le capitaine resta aussi surpris que son hôte.

— N'y prenez point garde, dit-il avec embarras, Albine est dans un accès de sauvagerie.

Mais Pierre n'écoutait pas. Une idée étrange, insensée, lui surgit tout à coup. Ce trouble, cette rougeur... Pendant une minute, étourdi, il fermait les yeux ; son cœur battait à se briser. A grand'peine il parvint à se dominer, et, tant bien que mal, imaginant un prétexte, il s'échappa.

Aimé ! il était aimé !... Il croyait marcher dans un rêve. Ce pauvre pays resplendissait de toute la joie de son âme. Le marais avec sa bordure de roseaux effarouchés, avec ses eaux nuancées où le soleil semait des paillettes d'or, donnait un éclat féerique à la plaine dévastée. Les oiseaux pépiaient dans les tamaris. Tout était en fête.

La soirée s'écoula délicieusement dans ces songeries où chaque souvenir vient encore confirmer l'espoir. Comment n'avait-il pas deviné plutôt ? Parmi ces paysans, n'était-il pas le seul que la belle misé Feréol pût distinguer ? A sa nature délicate, ne devait-elle pas être conquise par ce côté d'éducation raffinée dont elle avait un si naturel instinct ? A son insu, l'amour avait grandi dans cette intimité, jusqu'au jour où, effrayée d'elle-même, elle avait fui... Il est des minutes qui rachètent des semaines d'angoisses.

IX

Pierre arrivait aux Saintes.

C'était la jolie Claire Rémondi qui barrait avec son ombrelle l'entrée de la haie.

(A suivre).

En ce qui concerne le service sanitaire du bétail, le conseil a renouvelé des vœux émis antérieurement, relativement à l'extension de ce service sanitaire qui serait créé au ministère de l'agriculture.

Le conseil a émis également un vœu sur la suppression des tueries particulières et leur remplacement par des abattoirs communaux.

Ecole de St-Maixent

La commission d'examen des candidats à l'école militaire d'infanterie de St-Maixent est composée comme suit :

M. Cloquart, lieutenant-colonel du 57e régiment d'infanterie, président.

MM. Gallini, chef de bataillon au 81e ; Terme, chef de bataillon au 65e ; Pandelle, chef de bataillon au 16e, membres.

M. Piale d'Astrex, capitaine au 22e, secrétaire.

A la Caserne

Mardi matin sont entrés à la caserne les jeunes soldats de la classe 1893, pour y accomplir un an de service.

A ces 600 premiers arrivés se joindront 500 autres qui sont rentrés jeudi soir à la caserne.

Les Dispensés

Les dispensés mis en route mardi pour faire leur année de service sont au nombre de 109,611, qui sont ainsi répartis : Infanterie, 86,741 ; chasseurs à pied, 6,184 ; artillerie à pied, 2,781 ; artillerie, 10,815 ; train des équipages, 1,545 ; génie, 1,545 .

A Paris seulement, il y a 3,296 dispensés, dont 448 étudiants et séminaristes.

Contrairement à l'information publiée par plusieurs journaux, il est inexact que le Ministre de l'Instruction publique ait assimilé aux étudiants en médecine pour le service militaire les bacheliers de l'enseignement classique (lettres, philosophie) ayant une première inscription en vue du certificat d'études physiques.

Aucune instruction dans ce sens n'est parvenue aux bureaux de recrutement. D'ailleurs, la loi de 1889 précise fort netttement les catégories de jeunes gens qui peuvent être renvoyés à leurs études au bout d'un an de service, elle ne prévoit pas ce cas particulier.

La médaille coloniale

Les anciens militaires qui ont joint leur livret à une demande formée en vue d'obtenir la médaille coloniale, seront mis en possession de ce livret en même temps qu'ils recevront le brevet et les insignes accordés. Mais, comme cet envoi peut tarder, les pétitionnaires qui auraient besoin du livret peuvent le réclamer au ministère de la guerre qui en fera aussitôt le renvoi.

Le vélocipédisme

Le *Journal Officiel* du 19 septembre dernier publie l'avis suivant :

Le vélocipédisme à l'Académie de Médecine

« Les cas de mort subite survenus en vélocipède et rapportés à la dernière séance de l'Académie de Médecine par M. le Dr L.-H. Petit, fournissent à M. Hallopeau l'occasion d'un rapport dans lequel il montre que ces cas sont exceptionnels, comparés à la masse de plus en plus considérable de ceux qui s'adonnent à cet exercice. Toutefois, plusieurs membres de l'Académie s'y montrent hostiles, au moins pour les personnes affectées de lésions cardiaques ou de tuberculose plus ou moins latente. Finalement l'Académie se prononce de la manière suivante :

1. Un examen médical doit précéder l'usage de la bicyclette : il ne doit être permis qu'aux sujets n'ayant aucune taie cardiaque ni tuberculeuse.

2. Chez un sujet expérimenté, l'usage modéré de la bicyclette ne trouble en aucune mesure les fonctions cardiaques.

3. L'expérience seule pourra démontrer l'influence de la bicyclette dans les cas de mort subite chez les cardiaques.

4. C'est surtout chez les malades atteints d'insuffisance aortique ou d'affection mitrale non compensée que l'interdiction doit être absolue.

5. Les efforts liés, soit à l'apprentissage, soit à la course trop rapide, soit à l'ascension des côtes doivent seuls être considérés comme dangereux.

6. L'académie accueillerait avec ferveur tous les documents que les praticiens pourraient lui envoyer sur ces questions.

7. La section d'hygiène est invitée à examiner s'il y a lieu de demander que les statistiques municipales indiquent les conditions dans lesquelles ont eu lieu les morts subites observées dans Paris et les départements.

Une société de Spélœologues

Nous lisons le *Journal de l'Aveyron :*

Nos lecteurs connaissent tous notre compatriote M. Martel, le célèbre explorateur de grottes et rivières souterraines, ses importants ouvrages et ses travaux, qui joignent à l'attrait de la nouveauté une grande utilité scientifique.

M. Martel a formé le projet de réunir en société tous ceux qui s'intéressent aux explorations du monde souterrain et voici comment il s'exprime à ce sujet :

« Au cours des explorations souterraines que j'ai poursuivies chaque année, depuis 1888, en France, Belgique, Autriche et Grèce, j'ai acquis de plus en plus la conviction que l'initiative, les ressources et les efforts des chercheurs isolés ne parviendront jamais à approfondir, comme ils méritent de l'être, les nombreux et variés sujets d'études qui subsistent, à peine effleurés, dans les cavités naturelles du sol.

» Les dévoués collaborateurs de mes travaux ont partagé cette conviction et ont estimé comme moi que la *spélœologie* ou science des cavernes, arrivée au point où les perfectionnements de l'industrie moderne nous ont permis de la pousser, revêt un double caractère de nouveauté et de spécialité, qui rend éminemment désirable la formation d'une Société spélœologique. Une telle association, en effet, ayant pour objet de préparer et de subventionner les investigations souterraines méthodiques, d'en publier les résultats, d'attirer et de centraliser à l'avenir, dans un cadre unique et autonome, toutes les productions et constatations originales de cet ordre, éparpillés jusqu'à présent dans les recueils les plus divers, fournirait des appoints précieux à des branches multiples de la science.

» Mon Mémoire sur la *Spélœologie*, lu en 1893 au congrès de l' *Association française pour l'avancement des Sciences*, à Besançon, et mon récent ouvrage *Les Abîmes*, ont cherché à démontrer comment la géographie, la géologie, la minéralogie, la zoologie, la botanique, la météorologie, la physique du globe, l'anthopologie, la paléontologie, l'agriculture, l'hygiène et les travaux publics sont théoriquement et pratiquement intéressés aux études souterraines de tout genre, et comment la synthèse de ces études, opérée par une réunion d'adeptes spéciaux, pourrait rendre des services très appréciables. Plus tôt que je ne le pensais, l'idée ainsi émise a été bien accueillie par des personnalités dont le concours, dès maintenant assuré, permet d'escompter le succès de la fondation proposée et de la préparer sans délai. »

Nous souhaitons longue vie et plein succès à l'entreprise de notre compatriote.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Présidence de M. le lieutenant-colonel Blin

Séance du 5 novembre 1894

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le secrétaire général dépose les publications reçues, entre autres une brochure de M. T. Groult, intitulée : *Les mystères du zodiaque*. Dans ce petit livre, l'auteur donne une description sommaire des constellations zodiacales et rappelle les principales légendes qui ont été brodées sur chacune d'elles dans le cours des siècles.

M. Daymard rend compte qu'au cours d'un voyage à Laramière, il a remarqué, attenant à l'église paroissiale, une belle salle capitulaire, bien conservée, qui faisait partie de l'ancien couvent des Cisterciens, bâti à la fin du XIVe siècle.

Au dehors, il existe, outre une fenêtre germinée donnant dans ladite salle, une jolie terrasse construite en maçonnerie sur un seul arceau et dominant un gouffre dans lequel un ruisseau vient se perdre.

M. Gary rend compte, à son tour, d'une visite qu'il a faite à Lamadeleine, près Figeac. Dans la combe du Cuzou, en perçant une route, on a mis à jour une petite surface de terrain, pavée de cailloux posés de champ et recouverts de béton (briques et ciment). Le tout est disposé sur un plan horizontal.

On se demande si l'on ne se trouve pas en présence des restes d'un petit temple gallo-romain appelé : *fana*.

Le même sociétaire continue la lecture de la monographie de la commune de Durbans, par M. Léon Cros.

Arrestation

La police a mis en état d'arrestation, pour coups et blessures sur la personne de la veuve Maurin, sa maîtresse, le nommé Moussié Jean, âgé de 36 ans, sans profession, demeurant impasse St-Urcisse, 11.

Empoisonnée par les champignons

On écrit de Castelmayran (Tarn-et-Garonne) :

Un bien triste empoisonnement s'est produit dans notre commune.

Samedi soir, la femme Jeanne Ronbine, épouse Simon Charron, croyait avoir apprêté un fameux dîner lorsqu'elle eut fait cuire des champignons de prairie (bousiguets). Elle s'était malheureusement trompée, c'était des champignons vénéneux Vers 6 heures, elle commença d'éprouver d'horribles souffrances. Elle a rendu le dernier soupir dimanche matin, vers trois heures.

On constata que c'était un empoisonnement par lesdits champignons qui avait causé la mort

Guérir vite et à bon marché, tel est le problème qu'ont résolu les Pilules Suisses, recommandées à juste titre contre tous les troubles de la digestion.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 10 au 17 novembre 1894

Naissances

Calmon, Marie, à Cabessut.
Pontensan, Louise, rue Jean-Vidal, 3.
Barbier, Henri, rue de l'Université, 1.
Cancès, Yvonne, rue du Portail-Alban, 9
Despax, Marie, rue du Château, 12.

Mariages

Cabanes, Antoine, forgeron, et Courpet, Maria.

Décès

Jouclas, Jean, cultivateur, 83 ans, rue des Cadourques, 4.
Vignolles, Thérésine, robeuse, 24 ans, épouse Sémirot, rue Roty, 7.
Combarieu, Marie, 71 ans, veuve Combebias, rue Roty.
Massalou, Antoine, cultivateur, 78 ans, à l'hospice.
Argenbeau, François, mineur, 52 ans, rue du Portail-des-Augustins, 12.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, de rhumatismes et de hernies, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-postale à *M. Vincent*, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Exigez de vos fournisseurs qu'ils ne vous donnent que du **Tapioca Rils.**

Bibliographie

TOUR DU MONDE. — *Nouveau Journal des voyages*. — Sommaire de la 1767e livraison (17 novembre 1894). — La Sicile, impressions du présent et du passé, par M. Gaston Vuillier. — Voyage exécuté en 1893 — Texte et dessins inédits — Treize gravures de G. Vuillier, Rousseau, Devos, Florian, Ruffe, Pannemaker — Chaque numéro, 50 cent.

Abonnement : Un an, 26 fr. Six mois, 13 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1146e livraison (17 novembre 1894). — Texte : L'héritier des Vaufeits, par Mme de Nanteuil. — Le commerce de réglisse, par L. Viator. — Origines des villes françaises, par Anthyme St-Paul. — La chasse, par Charles Diguet. — L'excellent baron de Pic-Ardant par Danielle d'Arthez. — Pierre Tschaikowsky, par H. Heinecke. — Chaque numéro, 40 cent.

Illustrations de A. Paris, Myrbach, Le Blant.

Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

SAINT-NICOLAS. — 15e année. — Sommaire du 15 novembre 1894 : La pêche d'Yvon (Marthe Bertin). — Fritz le violoneux (Eud. Dupuis). — La rose du paradis (A. de Géniolles) — Rendez-vous (Tante Nicole). — Ninette (L. B.) — Les vacances d'Abeille (B. Vadier). — Mère adoptive. — Boîte aux lettres. — Tirelire aux devinettes.

Illustrations par Morgan, Hopkins, Birch Smith V. Marec, Gaillard, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

JOURNAL DES DEMOISELLES

ÉDITION MENSUELLE

Soixante-deux années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des Demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque.

A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles.

Chaque livraison renferme :

1° 32 pages de texte : Instruction, littérature, éducation, modes, gravures d'art, etc.

2° Un Album de patrons, broderies, petits travaux, avec explication en regard, formant à la fin de l'année une collection de plus de 500 dessins.

3° Une feuille de patrons, grandeur naturelle, imprimés ou découpés, soit environ 100 patrons par an.

4° Une ou deux gravures de modes coloriées, soit 18 par an.

5° Modèles de Tapisseries ou de petits travaux en couleurs.

6° Annexes variées. — Tapisseries par signes — Imitations de peinture — Musique — Opérette — Chiffres enlacés — Alphabets — Cartonnages — Abat-jour — Calendriers, etc.

Bureaux, 14, rue Drouot. — Abonnement : Paris, 10 fr. — Départements, 12 fr. — Seine, 11 fr. — Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Dernières nouvelles

Un grand scandale financier

Le Figaro annonce qu'un employé aux titres dans un de nos grands établissements de crédit, aurait détourné pour plus de 400,000 fr. de valeurs.

La guerre à Madagascar

L'*Echo de Paris* dit que le ministre de la guerre fera appel aux anciens soldats qui voudraient contracter des engagements pour la campagne de Madagascar.

Une maladie qui n'est pas moins fréquente que l'anémie, du moins à un certain âge, est la *pléthore sanguine*, qui se manifeste par les *lourdeurs de tête*, et amène à la *congestion*, puis aux hémorrhagies et à l'apoplexie. Contre ces maladies le moyen le plus efficace est de faire usage de la **Tisane Dussolin,** qui jouit en même temps de propriétés toniques, diurétiques et laxatives. C'est en même temps le meilleur remède contre les vices du sang. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon. Dépôt général, pharmacie Derbec, 24, rue de Charonne, Paris.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société anonyme fondée suivant décret du 4 mai 1864

CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

Agence de Cahors, rue Fénelon, 8.

Toutes Opérations de Banque, notamment :
Comptes de dépôts de Fonds à intérêts, avec ou sans service de Chèques ;
Chèques directs et Virements, paiements télégraphiques ou non ;
Dépôts de Fonds remboursables à échéance fixe, à intérêts variables suivant la durée des dépôts ;
Ordres de Bourse en France et à l'Étranger ;
Placements de Valeurs, Avances et Opérations sur Titres ;
Souscriptions ; — Garde de Titres ;
Escompte et Encaissement de Coupons français et étrangers ;
Escompte et Encaissement d'Effets de commerce, Factures et Reçus sur la France et l'Étranger ;
Crédits documentaires ; Avances sur Marchandises et sur connaissements ;
Billets de Crédit circulaires et Lettres de crédit sur la France et l'Étranger ;
Renseignements divers ; Services de Correspondant ; Assurances, etc.

La Société a 179 Agences et Bureaux en France, une Agence à Londres et des Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

ALAMBIC EGROT

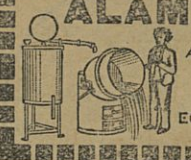

A BASCULE. — EAU-DE-VIE, 1er JET sans repasse.
FRANCO CATALOGUE ILLUSTRÉ
EGROT, 19-21-23, Rue Mathis, Paris

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

PILULES GICQUEL. la Boîte 1f.50

Journal de la Santé

REVUE D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE POPULAIRE
CRÉÉE EN 1884
PARAIT TOUS LES DIMANCHES EN 32 PAGES
avec gravures dans le texte.
Consultations **gratuites** par la voie du Journal par d'éminents spécialistes.
PRIME GRATUITE : Dictionnaire de l'Homme sain et de l'Homme malade, par le Dr J. Rossi, Encyclopédie complète d'Hygiène et de Médecine populaire. Cette prime vaut 8f en librairie.
ABONNEMENTS : UN AN, 6 FR. ; UNION POSTALE, 8 FRANCS.
(*Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la Prime*).
BUREAUX : 5, Bd Montmartre, Paris (*Téléphone*).
On s'abonne, en envoyant mandat-poste à l'Administration du Journal, *5, Boulevard Montmartre, Paris* et à tous les Bureaux de poste de France et de l'Etranger.

BONNES BARRIQUES

A VENDRE

A de bonnes conditions

S'ADRESSER A LA LIQUIDATION

J. CANGARDEL et FILS

MAISON

Bien aménagée à louer, en partie ou totalité, située rue Lestieu. Eau dans la maison et water-closets à l'anglaise. — Prix modéré.

S'adresser pour visiter, chez M. Arnaudet, rue Fénelon.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gacogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. nº 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1re et de 20 0/0 en 2e et 3e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : **25 jours,** non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'Aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite *trois jours* au moins avant le jour du départ.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsen. Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1re classe 163 fr. 50 — 2e classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Rejour de 1re et 2e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V, nº 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1re et 2e classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Bearn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de	2	personnes	20 %
—	3	—	25 %
—	4	—	30 %
—	5	—	35 %
—	6	— ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite *quatre jours* au moins avant le jour du départ.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur **DIDES,** aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents

INNOCUITÉ PARFAITE

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte

Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le *Protecteur de la Chaussure,* système BLAKEY.

Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le *Protecteur*, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil.*

Écharpes pour maires et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

Avis

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail Alban, 11, maison Mme Ve Montcoutié.

PRIX MODÉRÉS

A Louer

EN BLOC OU EN PARCELLES

Une **MAISON** située à Labéraudie

8 CHAMBRES — JARDIN et GARENNE

Pour plus amples renseignement, s'adresser à Mme Lafage, aubergiste au faubourg St-Georges.

TISANE DUSSOLIN

La Tisane Dussolin guérit l'Anémie, la Chlorose, les Lourdeurs et Maux de tête, les Rhumatismes, la Goutte, les Douleurs ; elle reconstitue et purifie le sang, chasse les humeurs.

Prix : 4f50 le flacon. — Se trouve à Paris, chez DERBECQ, *Phien, 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France.*

Dépôt à Cahors, pharmacie Prévot.

Ne demandez chez votre Epicier que du

TAPIOCA RILS

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Exiger la Marque de Fabrique déposée.

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Epiceries et de Comestibles.

Vente en Gros : *262, Boulevard Voltaire, 262 — PARIS.*

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Le Tonique le plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates.

Au **QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX**

Composé des substances absolument indispensables à la formation et au développement de la chair musculaire et des Systèmes nerveux et osseux.

Le **VIN de VIAL** est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'**Anémie,** la **Chlorose,** la **Phthisie,** la **Dyspepsie,** les **Gastrites, Gastralgies,** la **Diarrhée atonique,** l'**Age critique,** l'**Etiolement,** les longues **Convalescences.** En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.

LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON

Dépôt dans les principales pharmacies.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. Doucède envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

L'ŒUVRE D'ART

DIRECTION et ADMINISTRATION : 28, rue Saint-Georges, 28, PARIS

REVUE BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE

L'ŒUVRE D'ART donne dans chacun de ses numéros quatre planches hors texte format in-folio sur papier de luxe, reproductions phototypiques par Aron frères, d'œuvres classiques ou remarquées dans les Expositions d'Europe et d'Amérique. La collection d'une année de L'ŒUVRE D'ART formera donc un magnifique album d'environ cent gravures où figureront les *Œuvres* les plus célèbres des Maîtres anciens et modernes.

Abonnements, Paris et Départements : *Un an 17 fr. Six mois 9 fr. Trois mois 5 fr.*

— **Etranger (Union postale)** *Un an 20 fr. Six mois 11 fr. Trois mois 6 fr.*

Contre 75 centimes en timbres poste, il sera envoyé un numéro spécimen à toute personne qui en fera la demande à l'ADMINISTRATION de L'ŒUVRE D'ART, *28, rue Saint-Georges, Paris.*

L'ŒUVRE D'ART *donne gratuitement en prime à tous ses abonnés une superbe reproduction de la RIXE de Meissonier, mesurant 46 × 56, tableau appartenant à S. M. la Reine d'Angleterre.*

7e RÉGIMENT D'INFANTERIE

ADJUDICATION

Le Samedi 24 novembre 1894, à deux heures de l'après-midi, la Commission des Ordinaires du 7e de ligne procèdera, à la caserne Bessières, à Cahors, à la passation par adjudication, des marchés suivants :

1° Pour une période de un an, du 1er janvier au 31 décembre 1895 :

Epicerie,
Os et Eaux grasses,
Balayures,
Blanchissage.

2° Pour une durée de six mois, du 1er janvier au 30 juin 1895 :

Pain de soupe,
Eclairage des chambres.

Les personnes désirant soumissionner, devront adresser leur demande accompagnée d'un extrait récent de leur casier judiciaire, à M. le Président de la Commission des Ordinaires, avant le 21 novembre 1894, terme de rigueur,

A VENDRE

Pour cause de décès

Dans la sous-préf. d'un grand dépt de l'Ouest

UNE IMPORTANTE ET VASTE

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE

EXCEPTIONNELLEMENT INSTALLÉE

Avec journal semi-quotidien. — Chiffre d'affaires : **45,000** fr. Prix à débattre d'après inventaire. S'adresser aux initiales L. M. M., Agence Havas, 8, place Bourse, Paris.

GARNIER Frères, 6, rue des Sts-Pères, Paris.

Atlas Universel de géographie physique politique et historique, par M. L. Grégoire, 124 feuilles in-4° colorisées, contenant 156 cartes et 150 cartouches.

L'Atlas Universel n'a plus à conquérir sa réputation, pas plus auprès du grand public qu'auprès du public spécial des Lycées.

La succession rapide des découvertes a profondément modifié l'aspect de certains continents. Nos explorateurs ont ajouté, depuis 1890, plus d'un million de kilomètres carrés à nos colonies. les cartes de ces pays ont été complètement refaites.

Rien n'aura été épargné pour que *l'Atlas Universel* satisfasse à toutes les exigences, et qu'il se présente comme un répertoire bien ordonné de connaissances exactes pour les gens du monde.

L'Atlas de géographie est publié en 62 livraison à **50 centimes,** une livraison par semaine.

En vente chez tous les libraires.

VÉLOCIPÈDES

des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de payement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires ; Kolo-Vélo, Embrocation, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT

16, Rue de la Liberté, Cahors

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.